**Ladyss**

**Axe de recherche 1 : Recompositions socio-spatiales dans la globalisation**

Séance du séminaire du 23 mai 2016

9h30 - 12h30

Ladyss, Université Paris 1, 2 rue Valette, 75005 Paris, salle du 1er étage

**Interventions de Bernard Chavance et de Yorgos Rizopoulos**

**- Bernard Chavance** (LADYSS, U. Paris Diderot)**: L'évolution des formes de propriété dans l'économie chinoise, 1978-2016**

**Résumé :** La théorie des droits de propriété a été développée par l’Ecole de Chicago, elle constitue un élément important du néo-libéralisme des trois dernières décennies. Sa référence implicite est le capitalisme américain, ou une version idéalisée de ses institutions et organisations économiques. Elle a largement influencé les programmes de privatisation dans les pays en développement et dans les économies post-socialistes. Fondée sur la thèse de l’efficacité intrinsèque de la pure propriété privée, elle prend pour référence des droits de propriété « clairement définis », qui impliquent un propriétaire exclusif, bénéficiaire du « revenu résiduel » des actifs possédés, détenteur des droits d’usage et de disposition (vente, location) ; l’efficacité d’une entreprise, comme celle du système économique, dépendent dans cette perspective de tels droits de propriété.

L’expérience chinoise constitue une anomalie au regard de la théorie des droits de propriété, car la plupart des formes de propriété qui y ont prévalu ou qui ont évolué au cours des 35 dernières années sont éloignées ou parfois contraires aux thèses et aux prescriptions de cette théorie (rôle de la propriété collective, cas des entreprises de bourg et de village, fragmentation des dimensions de la propriété dans le secteur d’Etat, manque de clarté dans la définition des droits, gouvernance non standard des entreprises privées et publiques) – tandis que les « performances » de l’économie en termes de croissance y ont été exceptionnelles. L’écart est aussi frappant avec la trajectoire des pays post-socialistes d’Europe ou d’ex-Union soviétique, où les politiques de privatisation inspirées par la théorie des droits de propriété ont correspondu à des « performances » contrastées.

L’influence de la doctrine néolibérale et le caractère implicitement normatif de la théorie des droits de propriété fournissent une des explications du précédent constat paradoxal. L’expérience chinoise soulève plus généralement d’importantes questions théoriques concernant la propriété du capital et la transformation de ses formes.

**Bibliographie :**

- Pairault, Thierry (2001), « Droit de propriété et réforme du secteur d’État », *Études chinoises*, (20)1-2. (en fichier attaché)

- Walder, Andrew (2010), « From Control to Ownership: China’s Managerial Revolution », *Management and Organization Review*, 7(1). (en fichier attaché)

**- Yorgos Rizopoulos**(LADYSS, U. Paris Diderot) **: Un modèle de gouvernance élargie dans un réseau de coopératives de production**

**Résumé :** Bien que les externalités positives résultant de la mise en réseau des coopératives de production soient largement explorées, l'étude de la gouvernance de ces réseaux reste embryonnaire et, en général, focalisée sur les formes de gouvernance de réseaux hiérarchisés comme Mondragon. Pourtant, il semble évident qu'un réseau de coopératives autonomes et interdépendants soulève des questions importantes quant aux modalités d'une coordination efficace, parallèlement à la préservation de l'autonomie relative de chaque coopérative. Il est donc pertinent de s’interroger sur les modes d'interaction et de prise de décision qui donnent cette possibilité. Dans cette perspective, nous développons un modèle simplifié de gouvernance élargie dans un réseau de coopératives de production, en soulignant la nécessité d'une légitimation du modèle de gouvernance par le biais d'intérêts communs clairement identifiés entre les parties prenantes et le rôle des dispositifs organisationnels permettant une relation équilibrée entre le contrôle interne et externe.

**Bibliographie :**

- MAROUDAS Leonidas, RIZOPOULOS Yorgos, “A model of extended governance in a network of producer cooperatives", (à paraître).